

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	371
Artikel:	Cinématographie et radiodiffusion : conférence du Conseil international des femmes
Autor:	H.Z.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260567

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

savent pas ce que c'est que la guerre. Et ceux-là, ce sont des enfants!

Mais les gens qui, l'ayant vue, ne veulent pas revoir la guerre, souhaitent, sans ambition excessive, une limitation progressive des armements, sachant que cette limitation par elle-même, si réduite soit-elle, constituerait déjà une atténuation du risque. De nos jours, on ne fait plus la guerre avec de petits moyens. Les guerres sont des guerres de masses, de nations, avec une tendance à ne plus même distinguer les belligérants des non belligérants, et à chercher dès le début des procédés d'écrasement total. Restreindre les moyens d'action, c'est déjà rendre la guerre plus difficile, et c'est surtout rendre possible les sanctions collectives consignées dans le Pacte. Enfin, c'est rassurer les populations.

GEORGES SCELLE,

professeur à l'Université de Genève et à l'Institut des Hautes Études Internationales.

(A suivre.)

Nos Prud'femmes

Elections genevoises du 30 janvier 1932

Quand ces lignes seront sous les yeux de nos lectrices, l'ère des inscriptions sera close, et l'heure du scrutin proche. La première partie de la campagne menée par les Sociétés féminines sera donc terminée, soit celle qui a eu trait à la propagande auprès des futures électrices, pour les engager à s'inscrire ainsi que le veut la loi.

Et certainement cette propagande n'a pas été très facile à mener, vu la difficulté d'atteindre la masse des 53,000 femmes, qui, aux termes de notre loi genevoise, possèdent actuellement le droit de vote pour ces élections, en attendant de l'avoir en matière municipale ou politique. Car, alors que pour les électeurs masculins, il existe un fichier électoral qu'il est facile de consulter, pour nous, il n'y a rien. Néant. Nous sommes certes cataloguées dans les statistiques et les recensements, enregistrées à l'état civil, mais épargnées dans ces bureaux, sans existence politique déterminée, et notre fichier, à nous, électrices, c'est nous qui, par nos inscriptions de ces dernières semaines, avons commencé à le constituer. Impossible donc de mener campagne comme le font nos concitoyens, et force nous a été de recourir à d'autres moyens pour amener les électrices à s'inscrire.

Un appui précieux nous a été donné, disons-le immédiatement, par les Sociétés féminines. La plupart de celles auxquelles nous avons fait appel ont répété cet appel à leurs membres, mieux même, ont pratiqué l'inscription collective, soit recueilli des demandes écrites d'inscriptions qu'elles ont transmises en nombre aux bureaux compétents. La propagande personnelle est venue doubler cet effort, et d'amie à parente, de maison à maison, de classe en magasin, de séances en réunions, on a parlé des prud'femmes et de la prochaine votation; de leur côté, enfin, et parallèlement à notre effort, les Associations professionnelles, syndicats, organisations diverses, ont agi auprès de leurs membres, si directement intéressées à l'activité de ces tribunaux. Mais combien encore sont restées en dehors de toute atteinte! — ceci d'autant plus,

il faut le dire carrément, que ces élections ne présentent pas un caractère palpitant, et qu'incorrectement nombreux sont encore ceux et celles, même dans les milieux officiels, qui ignorent tout des prud'femmes! C'est pour atteindre cette masse inatteignable qu'ont été apposées des affiches dans des magasins, dans des bureaux de placement, distribués des papillons partout où cela a été possible, toutes les bonnes volontés, toutes les possibilités de propagande étant de requête pour cette tâche.

Et maintenant que la liste des femmes électrices est close à Genève pour quatre ans (sera-t-elle dressée avant 1936 pour des élections municipales ou cantonales auxquelles nous prendrions part?...), comment allons-nous voter? Le Comité d'action féminin s'est immédiatement, et dès sa constitution, préoccupé de présenter des candidates aux suffrages des électrices — et, espérons-le, des électeurs équitables, — et a accompli de nombreuses démarches suivant un plan déterminé. En effet, certains groupes comprennent les professions dans lesquelles les femmes ne sont pour ainsi dire pas représentées ont été laissées de côté — et tel est le cas du groupe III (professions du bâtiment), du groupe IV (travailleurs du bois et tapisseries, dans lequel entrent que quelques femmes courtèpontières). Dans d'autres groupes, les femmes sont surtout nombreuses du côté ouvrier, comme par exemple le groupe I (horlogerie), le groupe II (bijouterie), et très peu représentées du côté patronal; dans d'autres encore, alors que les femmes ouvrières et employées sont groupées dans des organisations professionnelles, les femmes patronnes n'ont aucun lien du même ordre entre elles (comme par exemple dans les groupes VI (habillement), VII (alimentation), VIII (arts graphiques), IX (transports et jardinerie), et X (commerce)). C'est pourquoi le Comité d'action, renonçant à présenter des candidates du côté ouvrier dans ces groupes, s'est adressé avec une parfaite impartialité aux organisations ouvrières, de gauche comme de droite, aux rouges comme aux jaunes, pour leur demander, non seulement de porter des candidates, mais encore de lui en communiquer la liste, afin qu'il puisse à son tour la remettre au choix des électrices; et s'il a pris en main la présentation de candidates patronales seulement dans ces mêmes groupes, c'est uniquement en raison de l'absence de toute organisation. Pour le groupe XI, alors, (professions libérales, professions non classées dans les autres groupes, et « sans profession ») le Comité présente des candidates pour les deux fractions patronale et ouvrière, à défaut d'organisation quelconque qui puisse le faire. Enfin, en ce qui concerne le groupe XII, dont relèvent toutes les électrices domiciliées dans les communes rurales, et dans lequel les différends portent essentiellement sur des questions de travail agricole peu connues des femmes, le Comité d'action a renoncé à présenter des candidates, préférant

1 Une de nos candidates, domiciliée dans une grande commune suburbaine, désirant obtenir quelques renseignements sur ces élections, est allée les demander à la mairie de cette commune, où on l'a promenée de bureau en bureau pour lui répondre enfin qu'on ne savait absolument pas de quoi il s'agissait!

concentrer son action plutôt que de l'éparpiller, et se bornera à recommander aux électrices de voter pour les candidats masculins qui lui agréeront le mieux, faisant ainsi de la sorte également un apprentissage de la vie politique.

On peut se rendre compte par ce qui précède du gros effort qu'a représenté cette campagne électorale, effort qui n'est certes pas terminé, puisqu'au moment où ces lignes sont écrites s'engagent des pourparlers avec les organisateurs masculins pour leur demander, dans un désir d'entente et de coopération, de faire figurer en bonne place les noms des candidates féminines sur leurs listes, — en bonne place, puisque ce sont toujours les derniers noms de la liste qui tombent! Si la réponse est affirmative, tant mieux; si elle ne l'est pas — et l'on nous dit qu'il existe une si douce tradition de réécrire toujours et à perpétuité les mêmes juges prud'hommes, qu'il est bien possible qu'il soit estimé trop cruel d'enlever en faveur des nouvelles venues, — eh bien! nous courrons notre chance, et présenterons nous-mêmes nos candidates aux électrices. Inutile de dire que doré et déjà, nous relevons les noms de celles-ci au fur et à mesure de leur inscription, afin de pouvoir leur envoyer en temps utile une liste des candidates de leur groupe, et des indications générales qui ne seront peut-être pas superflues sur la façon de voter.

De toutes façons le résultat de ces élections ne peut manquer d'être intéressant, et nous l'attendons avec curiosité. Et puis, il faut le dire dans un journal comme celui-ci: l'expérience de cette campagne électorale est amusante et l'intérêt manifesté réconfortant. Il y a beaucoup plus de femmes suffragistes à Genève que nous ne le pensions. Où plus exactement, il y a beaucoup de femmes qui, du moment qu'elles possèdent un droit, tiennent à en faire usage, même si elles ne l'ont pas revendiqué auparavant. Et c'est là ce dont il faudra se souvenir.

E. Gd.

Liste de femmes candidates présentées par le Comité d'Action

Groupe VI (professions de l'habillement):

Mme M. Dupont, couturière, juge patronne
Mme A. Wiegandt, » » »

Groupe VII (professions de l'alimentation):

Mme Falk-Vairant, coiffeuse, juge patronne
Mme E. Perez, maîtresse de pension, »
Mme Marie Muller, pharmacienne, »

Groupe VIII (arts graphiques):

Mme J. Signet, imprimeuse, juge patronne
Mme L. Prior, librairie, »

Groupe X (commerce):

Mme Fath, négociante, juge patronne
Mme G. Ricard, employée, juge ouvrière, présentée en commun avec l'Association des commis.

Groupe XI (professions libérales, maîtresses de maison, ménagères, etc.):

Mme Schaufelberger, rentière, juge patronne
Mme E. Lambossy, médecin-dentiste, »
Mme J. Grandjean, maîtr. de maison, »
Mme H. Chenevard-de Morsier, »
Mme P. Soldini, institutrice, juge ouvrière
Mme A. Bonvin, »
Mme L. Berney, femme de ménage, »

La fermeture des maisons de tolérance à Nancy

Après Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Grenoble et quelques autres villes françaises encore, voici Nancy, qui, par un arrêté de son maire, a décidé la fermeture des maisons de tolérance. Nous reproduisons ci-après deux alinéas des considérants de cet arrêté en raison de la netteté de ces déclarations:

Attendu que les maisons de tolérance sont une cause permanente de démoralisation pour la jeunesse;

Attendu que ces maisons et les autres établissements accessibles au public dans lesquels se pratique la prostitution favorisent le proxénétisme et la traite des femmes; que les femmes qui y habitent ou les fréquentent sont vouées fatidiquement à la plus basse débauche et à l'alcéolisme;

Le maire de la ville de Nancy arrête:

Toutes les maisons de débauche sont interdites sur le territoire de la ville de Nancy.

Il est inutile de dire que les Sociétés féminines nancéennes et la Ligue de moralité publique ont chaudement soutenu cette disposition qui fait honneur au maire, et tiennent tête à la campagne déchainée par les tenanciers, et à laquelle participent malheureusement un certain nombre de médecins... au nom de « l'hygiène publique »! Hélas! n'a-t-il pas été prouvé que l'un d'eux perdait, du fait de la fermeture de ces maisons, plusieurs dizaines de milliers de francs par an!

Cinématographie et Radiodiffusion

Conférence du Conseil international des Femmes

Nous sommes bien en retard pour entretenir nos lecteurs de cette Conférence, qui a eu lieu à Rome, du 5 au 9 octobre dernier, sous les auspices de l'Institut International du Cinématographie Educatif de la S.D.N., dont le directeur de l'Institut, M. de Feo, prit une part active à l'organisation de la Conférence et contribua grandement à son succès. Quinze pays avaient envoyé des déléguées, soit l'Allemagne, la Chine, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Perse, la Roumanie, la Suède et la Suisse; et la Société des Nations et le Bureau International du Travail s'étaient également fait représenter. La Conférence était présidée par Mme Dreyfus-Barney, l'active présidente de la Commission du C.I.F.

L'ordre du jour comprenait l'étude des 8 questions suivantes:

1) Les salles. — 2) Les appareils, les films, les filmathèques. — 3) Les différents emplois du cinématographe. — 4) Taxe sur les spectacles. — 5) Censure. — 6) Effet moral sur les individus. — 7) Mesures à prendre pour mieux employer le cinéma en vue de l'éducation individuelle et du rapprochement des peuples. — 8) La radiodiffusion.

De l'étude de la première question, introduite par Mme Coronilla (Grèce), il est ressorti que de grands progrès ont été faits en ce qui concerne la surveillance des salles et leur hygiène. La sécurité du public est en général assurée au mieux; mais, malgré de pressantes recommandations, l'usage des films ininflammables n'est

Publications reçues

Week-end

« Wochende » und was man dazu braucht. 71 Bilder eingeleitet und erläutert von Dr. Adolf Behne. Schaubücher 26. — Orell-Füssli Verlag, Zürich. Prix: Fr. 3.

Joli petit livre présentant des vues et des plans de toutes les façons imaginables de créer l'oasis où passer le week-end, les heures bénies des samedis et des dimanches ensOLEillés: tentes dressées à l'orée des bois ou sur les grèves chaudes, humbles maisonnettes sous les pommeaux fleuris, roulettes remorquées par des autos reluisantes, cuisines en plein air, chambres bien aménagées avec leurs couchettes superposées et leurs échelles pour grimper aux lits d'en haut, leur batterie de cuisine dans une armoire, et leur niche où on se débarbouille; ou bien chambres plus grandes et confortables, aux fauteuils de rotin aux divans encombrés de coussins, aux cotonnades multicolores servant de nappes et de rideaux, ayant même lavabo à eau courante et minuscule salle de bains.

Etes-vous riche? A vous la maison roulante, aussi ingénierie aménagée que la cabine de luxe d'un grand paquebot, entraînée par l'auto ou juchée sur la barque plate. Votre portemonnaie est-il dégarni? Filez alors le long des sentiers, accompagné du chant des oiseaux et de la crêpelle des sauterelles, gagnez la toute petite maison sans confort excessif, mais si reposante et si gaie, où vous vivrez vos heures de loisir. Que le soleil teinte l'épiderme au jus de tabac, ou que la pluie emplisse les coupes des



Cliché obligatoirement prêté par la Maison Orell-Füssli (Zürich).



DE-CI, DE-LA

Celles qui s'en vont.

Nous apprenons avec regret le décès survenu à Romont de Mme Irène Forney, une des rares femmes banquiers, non seulement du canton de Fribourg, mais encore de notre pays, qui dirigeait dans cette ville la succursale de la Banque Postulaire.

Mme Forney était une femme aux idées ouvertes, un excellent «homme d'affaires» qui, dans un cadre restreint, a exercé une activité étendue. Féministe de nature, elle n'a jamais été ce que l'on appelle une militante, mais lors de la pétition fédérale suffragiste, par exemple, elle a, toute seule, et dans un milieu hostile, collecté un grand nombre de signatures et de signatures masculines car les hommes éprouvaient pour elle un profond respect.

Mme Forney ne laisse dans sa ville que des regrets, et la perte de cette femme énergique et bonne sera difficile à combler. Nous présentons à sa famille l'expression de notre sympathie et de nos regrets.

Les femmes devant les tribunaux militaires.

A la suite de la peine note que nous avons publiée récemment sur ce sujet, (voir le *Mouvement* N° 368), Mme Maria Vérona nous a écrit pour nous signaler qu'en France également des femmes avocates ont toujours été admises à plaider à la barre des Conseils de guerre. Elle même sans doute a été la première femme qui ait plaidé devant cette juridiction en 1907; de 1914 à 1918, nombreuses sont les avocates qui ont plaidé devant des Conseils de guerre siégeant à l'arrière, et même d'elles, Mme Marg. Isnard, du barreau de Marseille, devant un Conseil siégeant sur le front.

Une émouvante soutenance de thèse.

Sourde et muette de naissance, Mme Suzanne Lavaud qui, dès son enfance, tourna toute son activité vers l'esprit, a été proclamée docteur ès lettres l'autre jour, en Sorbonne. Au jury, qui présidait M. Baldensperger, assisté de MM. Glay et Mornet, la jeune fille a présentée d'abord une remarquable thèse sur *Marie Lenèru et son théâtre*, puis deux travaux complémentaires consacrés l'un

à la duchesse de Duras, et l'autre à l'Ellénore d'Adolphe.

Délicate, fine dans une robe verte pâle qui s'harmonisait avec son teint mat et ses courtes boucles brunes, Mme Suzanne Lavaud, dans cette épreuve émouvante, a montré, ne serait-ce que par les expressions de sa physionomie pensante, la noblesse de son intelligence et de son énergie. Tour à tour, ses trois juges, avec la même perspicacité et le même tact, ont su définir les mérites d'une étudiante qui, privée de la parole et de l'ouïe dès sa naissance, est parvenue à acquérir le moyen d'expression qui la rattachait au monde; non seulement au monde que connaissent les êtres qui entendent et qui parlent, mais à celui où ne sont admis que les amoureux de la pensée et de de l'art.

Sa mère, directrice du lycée Victor-Duruy, assistait la candidate, intervenant parfois pour lui répéter les questions d'un des trois examinateurs dont les lèvres, révélatrices des sons par leurs mouvements, n'étaient pas toujours assez bien éclairées. On sentait bien que, pour répondre, Mme Lavaud avait encore moins besoin de secours. On ne savait ce qu'il fallait admirer le plus, de sa voix nette, de sa diction rien moins que rude, de la solide clarté de ses arguments, de son esprit critique et de sa culture.

None pourraient ajouter: de son caractère décidé. Car, si Mme Lavaud s'incline quand elle estime que son adversaire a tort, on ne saurait la conduire à parler contre sa pensée. Elle apporte une vivacité convaincante dans la défense des opinions que ses études lui ont permis de tenir pour indiscutables.

L'auditoire a pu constater à plusieurs reprises, parmi MM. Baldensperger, Glay et Mornet qui accorde à la jeune militaire l'hommage indirect qu'elle méritait: ils lui ont fait la partie difficile et, avant de lui décerner, avec le titre de docteur ès lettres, la mention « très honorab. », ils lui ont proposé pour les détails de ses trois ouvrages, autant de petites critiques et de délicates interrogatoires que d'éloges.

En raison du thème choisi par Mme Lavaud pour sa thèse principale, on devine que le débat a été plus à l'émotion qu'à des sources: surtout quand M. Glay, supplétant aux lacunes de l'exposé rapide auquel sont tenus les candidats, a lu les pages étonnamment musicales — grâce au style — dans lesquelles l'apologiste de Marie Lenèru a analysé la vie intérieure d'une sourde dont l'œuvre théâtrale reflète les plus belles préoccupations de la nature humaine.

(*Le Temps*) R. MILLIET.

Une femme greffier.

La Cour d'appel de Bâle-Ville a appelé aux élections de greffier de seconde classe à la chancellerie Mme Alice Fragnière, de Fribourg et Riehen.

ce jour la réalisation de ce projet. Il y aurait lieu également de donner au mot « éducatif » une définition exacte et de créer un accord international pour la classification de ce genre de films. Puis on entend Mme Elsa Matz, députée (Allemagne) qui traite avec compétence la question 5. Elle fit ressortir l'importance de la censure en ce qui concerne le niveau culturel de la production cinématographique: elle exerce une influence non seulement par ses interdictions et ses coupures, mais par le seul fait de son existence! Les femmes ont leur place tout indiquée dans les commissions de censure et il a aussi été question d'y introduire des jeunes gens. Il ne suffit pas de faire le contrôle de la production, mais il faut faire encore celui des affiches, des titres et des spectacles variés, intercalés dans les programmes. Par contre le caractère artistique des films doit être respecté et aucune coupure portant préjudice à la pensée des auteurs, ne devrait être admise.

Mme Diehl (Etats-Unis), en traitant le sixième sujet, releva la grande influence que le cinéma exerce sur les individus et en particulier sur les enfants. Les films incitent à la cruauté, au crime, et à l'immoralité devraient donc être partout prohibés. Mme Dreyfus-Barney, la présidente, parla ensuite des « mesures à prendre pour mieux employer le cinématographe en vue du rapprochement des peuples ». Les films pouvant faire naître des sentiments d'hostilité entre les races et les peuples doivent être rigoureusement exclus des programmes. Enfin M. Béline-Cœuroy (Paris) entretint l'assemblée du développement de la radio-diffusion au point de vue des relations internationales et de l'éducation. Les femmes peuvent également jouer un grand rôle dans ce domaine. Leur voix s'enregistrent bien au microphone et elles sont au courant de ce qui peut intéresser et influencer la jeunesse.

Diverses recommandations et résolutions, résultant des idées émises au cours de la Conférence, furent adoptées. A l'issue de la Conférence, une réception, suivie d'une fête artistique, fut offerte aux délégués à la Villa Falconieri, puis chacune rentra dans son pays ayant fait ample provision d'idées nouvelles et intéressantes. Espérons que cette rencontre aura des effets heureux et que partout on comprendra de plus en plus le rôle important que peut jouer le cinématographe dans l'éducation populaire et l'entente internationale.

H. Z.

geons avec lui l'intérêt qu'il prend à une fourmilière qu'après avoir jeté sur son enthousiasme la douche d'un reproche, parce qu'il a oublié de se moucher. Mais nous serons punis, comme le sont tous ceux qui délaissent les grandes choses, pour s'occuper des petites: quand nous serons prêts à nous occuper de celles-là, nous découvrirons qu'elles n'ont plus besoin de nous. Nous connaissons tous la figure symbolique de cet homme qui passe toute sa vie à accumuler des richesses et qui s'aperçoit, ensuite, qu'il ne sait plus en quoi: mais nous connaissons moins bien cette autre figure familière: la mère dont les enfants grandis ont enfin appris à être propres et polis, mais qui ont aussi appris, et pour toujours, à chercher ailleurs sympathie et compréhension.

* * *

Dans l'implacable mémoire enfantine s'implante pour toute la vie le souvenir d'un système qui, confronté à une situation difficile de la vie enfantine, s'espère en commandements préemptoires. Tout comme nous, il ne se rendent pas compte, bien souvent, de ce qui se passe dans leur tête, et ils peuvent parfois passer des années sous un régime de tyrannie ou d'incompétence affectueuse, sans se révolter ouvertement; mais dans un coin de leur subconscient est une balance exacte où se pèse chaque action, chaque décision, chaque révélation de caractère; et, quand vient le jour du jugement, quand sonne l'heure de décider une question importante ou de choisir une voie à l'un des tournants de la vie morale, la balance s'incline une fois pour toutes. Alors, nous avons bien souvent le spectacle poignant de l'adolescent qui, dans un moment critique, s'éloigne avec une cruauté et une ingratitudé apparentes des cœurs qui l'ont toujours aimé si tendrement et qui se tendent encore vers lui à cette heure. Pendant que ses parents se lamentent de sa désertion, il cherche désespérément autour de lui un père ou une mère. Le fait d'avoir dix-huit ans, ou même trente ans, ne libère pas l'être humain de l'instinct qui le pousse à s'appuyer sur une force et une sagesse supérieures.

D. CANFIELD FISHER.

(A suivre)

Education familiale

(Suite) 1

« Tout comme mon aïeule le disait au Seigneur, nous disons presque toujours à l'enfant que nous lui consacrerons notre temps et nos forces quand nous en aurons fini avec toutes les nécessités matérielles; que nous sympathiserons avec les joies, les chagrins et les étonnements de sa fascinante vie intérieure, quand nous nous serons assurés que son apparence nous fera honneur aux yeux de nos voisins. Quand le miracle de la résurrection se présente à lui sous la forme d'un papillon émergent de son cocon, nous ne répondons à ses questions qu'après lui avoir rappelé qu'il faut dire « s'il vous plaît » et de ne pas crier trop fort; nous ne parta-

1 Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

« week-end, échappant ainsi aux pestes modernes mécaniques et hurlantes, et retapant leurs nerfs et leurs poumons. Ne négligeons pas d'encourager les constructeurs qui savent nous créer des asiles en pleine nature et à prix modique.

JEANNE VUILLIOMENET.

P. S. — Croirait-on qu'il est des gens auxquels ne suffit pas le gazouillis des oiseaux, et qui emportent en week-end leur gramo?...

Annuaire des Femmes suisses

Ce XII^e volume de l'*Annuaire* a été annoncé en son temps. Il paraît après une éclipse causée par des raisons financières. Salutons son retour en montrant que nous reconnaissions l'utilité de cette publication.

Utile, oui. D'abord, il est toujours agréable de compléter une collection, cela pour les fidèles qui possèdent déjà la série jusqu'ici. Mais pour toutes les femmes, pour tout lecteur, de langue allemande ou française, qui veut pouvoir feuilleter un bon résumé de l'activité féminine récente en Suisse et même hors de Suisse, il est absolument indiqué.

A part une étude intéressante de Mme Fatio-Naville sur la belle vie de Camille Vidart, cette femme d'élite dont la perte demeure toujours aussi sensible, cette fois il se limite aux comptes rendus divers, s'abstient des variétés littéraires et autres, — en un mot, à l'aspect plus austère. Néanmoins, on trouve rassemblés la bien des renseignements qu'il faut connaître et qu'on oublie si l'on n'a pas sous la main un guide commode à consulter.

Mmes de Montet, Martin, Jaussi, Strub, Daepen, Vischer-Allois, ont collaboré à ce travail, dont la Commission de rédaction compte les noms connus de Mmes Gerhard et Zellweger, et de Mmes de Montet et Vuillomenet.

Comme nouveautés, le rapport annuel y paraît de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, ainsi qu'un exposé financier de la Saffa. Puis, c'est une chronique féministe internationale dans les deux langues, et encore l'essentiel du dernier rapport de la Centrale suisse pour les carrières féminines. Voilà le plus important, mais — encore une fois — tout le contenu du volume peut rendre des services; aussi saurons-nous qu'en suggérer l'acquisition aux bibliothèques et aux particuliers.

E. V. A.

Université ouvrière de Genève, rapport du Comité pour l'exercice 1930-1931.

Cette section d'éducation de l'Union des syndicats du canton de Genève, fondée il y a vingt-cinq ans, apporte à la classe ouvrière genevoise un complément d'éducation fort apprécié par ses cours, ses conférences, ses soirées musicales et cinématographiques, ses excursions scientifiques, ses visites d'organisations intéressantes et ses voyages d'études. On vient d'y créer des cours pour chômeuses absolument gratuits, enseignant la cuisine, le blanchissage, le repassage et les raccommodages.

J. V.

ROSA NEUENSCHWANDER: *Der Arbeitsplan im Haushalt.*

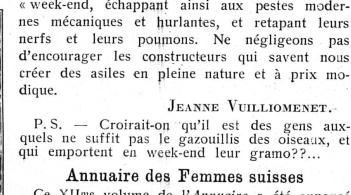
Le fréquent changement de domestiques et d'employées de maison dans de nombreux ménages provient très souvent d'une mauvaise organisation du travail. Aussi est-il très recommandable et même nécessaire de rédiger un plan de travail bien conçu, qui procure à la ménagère qui l'a adopté de l'assurance et de la tranquillité. Dès que l'employée s'est habituée à son travail, on n'aura plus besoin de lui répéter des explications interminables devenues inutiles. En outre, le plan de travail contribuera à la rationalisation du travail ménager.

E. V. A.

L. CHAPTEL, directeur de la Maison-école d'infirmières privées, et Mme CREMIER-ALCAN, docteur en médecine: *Hygiène générale et professionnelle*, (Poinat, éd., Paris).

Un excellent manuel pour infirmières en premier lieu, mais que nous recommandons également à des mères de famille et à des maîtresses d'école, qui réunis en 150 pages les principes essentiels en matière d'hygiène indispensables aux infirmières. La première partie, intitulée *Hygiène et santé: Prophylaxie des maladies contagieuses*, traite de l'air, de l'eau, de l'habitation, de l'hygiène corporelle et de l'alimentation.

M.-L. PREIS.



Le „petit Christophe“ en été...

liserons, vous vous y referez une âme légère et pacifiée.

Installations solitaires et sombres, ou agglomérations de tentes et de cabanes — véritables villes estivales, — bungalows robustes et primitifs ou humbles bicoques, vite édifiées et d'aspect si sympathique, petite maison bâloise déjà vue à la Saffa, cabane de skieurs glaronnais ou plages peuplées de beaux corps nus fumant au soleil, ou demeures rustiques, ou demeures à prétentions, partout beaucoup d'ingéniosité, parfois du goût, toujours une adaptation assez réussie aux exigences de la vie en plein air.

Nos villes, nos villages même, pour peu qu'une route les traverse, sont de jour en jour plus détestables à habiter à force de vacarme, de poussière et d'odeurs. Heureux donc sont ceux qui se réfugient dans les petites maisons des



...et en hiver

(Deux clichés obligeamment prêtés par la maison Christoph u. Unnack, Niesky, Ober-Lausitz.)